

insulté, prononça une Sentence d'excommunication contre le Gouverneur, la fit publier & afficher dans la Ville : ce Gouverneur s'étant pourvu aux Magistrats, en obtint un Jugement qui déclaroit nulle & abusive l'excommunication. Cette procédure ouïra si fort l'Evêque, qu'il partit le lendemain pour se rendre à Rome, afin d'en porter les plaintes au Saint Pere ; l'affaire fut examinée dans une Congregation, & peu de jours après on vit affiché dans les Places de Rome, une Sentence d'excommunication confirmant celle de l'Evêque de Casal.

*L'Empereur
élu de la res-
titution de
Comachio &c
comment.*

VI. Le Pape a été fort surpris d'apprendre par les dépêches de son Nonce à Vienne, que les espérances qu'on lui avoit donné d'une prochaine restitution de Comachio, étoient encore évanouies, parce que les Ministres de l'Empereur lui avoient déclaré, que Sa Majesté Imperiale s'en remettait à ce qui seroit décidé dans la Diète générale de l'Empire, lors que le tems permettra à l'Assemblée d'examiner le droit du St. Siege : ainsi la possession de plusieurs siècles, la concession des anciens Empereurs, & la confirmation de tous les Princes de la Maison d'Autriche, qui ont occupé le Trône Imperial avant Charles VI. ne suffit pas, au gré du Conseil de Vienne, pour acquiescer à un droit incontestable au St. Siege.

*Plaintes de
la Noblesse
de Naples
contre l'Em-
pereur.*

VII. Les Napolitains se plaignent depuis plusieurs années, du peu d'égard que la Cour de Vienne a eu pour eux, aprés tout le zèle qu'ils ont fait paroître, & les services qu'ils ont rendu à la Serenissime Maison d'Autriche,